

JEAN-FRANÇOIS COPÉ REÇU PAR BOUTEFLIKA

L'audience qui a tout chamboulé

En visite de deux jours en Algérie, Jean-François Copé, le secrétaire général de l'Union de la majorité présidentielle (UMP), a été reçu, hier après-midi, en audience par le président de la République Abdelaziz Bouteflika. Non prévue, cette audience a chamboulé le programme d'activités de Copé, dont la conférence de presse qu'il devait animer au CCF d'Alger a été annulée.

Sofiane Aït Ifflis - Alger (Le Soir) - Arrivé dimanche soir à Alger, Jean-François Copé a regagné l'Hexagone hier en fin de journée, après s'être entretenu avec le président Bouteflika qui l'a reçu en audience.

Le secrétaire général de l'UMP, qui, le matin même, ne savait s'il allait être reçu ou pas par le chef de l'Etat, s'est retrouvé contraint de faire faux-bond à la presse à laquelle il avait donné rendez-vous au Centre culturel français à Alger.

Au cours de la journée, Jean-François Copé s'est, au cours de deux audiences différentes, entretenu également avec le Premier ministre Ahmed Ouyahia et le président de l'Assemblée populaire nationale Abdelaziz Ziari.

Ces entretiens au haut niveau ne pouvaient que porter sur des actualités lancinantes, en sus,

bien évidemment, des problématiques liées au partenariat économique et aux échanges commerciaux. Jean-François Copé est certes venu à Alger pour appuyer les volontés de coopérations affichées de part et d'autre mais aussi pour plaider la cause du candidat de l'UMP à la présidentielle française de 2012, en l'occurrence le président Sarkozy.

D'ailleurs, il le dit assez clairement dans un entretien au site électronique TSA : l'UMP est engagée au quotidien pour la réélection de Nicolas Sarkozy. Cela dit, la matinée, au sortir de chez Ouyahia, Copé a eu droit à un accueil traditionnellement réservé aux chefs d'Etat au niveau de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques. Le tapis rouge lui a été déroulé depuis le hall d'entrée de l'école jusqu'à la salle de conférences où



Jean-François Copé, secrétaire général de l'UMP.

il s'est adonné à un exercice plutôt didactique que politique sur «les valeurs de la République dans la mondialisation».

Le secrétaire général de l'UMP a estimé que le vieux triptyque liberté, égalité, fraternité ne suffit plus à la définition de la

République. Le pacte, a-t-il suggéré, a besoin d'être enrichi par d'autres valeurs fondatrices, à savoir la sécurité, la justice, l'éducation, la solidarité et enfin la laïcité.

Jean-François Copé a saisi, par ailleurs, l'opportunité de discourir face à un public algérien pour s'expliquer sur le débat à forte polémique qu'il avait lancé sur l'identité. Il a avoué que ce fut un échec, du moins pas une réussite telle qu'il l'a souhaitée, parce que, a-t-il justifié, la thématique a été galvaudée, foulée aux pieds alors qu'elle procédait de l'idée «d'assumer les racines et de les porter ensemble».

S'agissant de la question du voile intégral, Jean-François Copé a expliqué que son interdiction n'est aucunement une atteinte à la liberté de culte. «La République se vit à visage découvert», a-t-il imagé, ajoutant que la question intègre également un élément de sécurité.

Selon lui, les réactions émanaient d'attitudes communautaristes qui se croient exonérées des lois de la République.

S. A. I.

AUTORISATION DE L'IMPORTATION DE LA FRIPERIE L'Unep s'étonne du vote de l'APN

L'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep) «s'étonne que l'APN ait voté un amendement levant l'interdiction de l'importation de vêtements usagés, ouvrant ainsi la voie au retour de la friperie sur le marché».

Dans un communiqué, le bureau de l'Unep considère ce vote «lourd de sens, au moment même où le gouvernement a arrêté et mis en œuvre des mesures de relance des EPE, notamment celles du secteur du textile et du cuir, ainsi que des mesures en direction du secteur privé».

Comme l'Unep souhaite l'interdiction des exportations de peaux brutes de bovins, d'ovins et de caprins, qui privent les tanneries algériennes de matières premières.

Le bureau de l'Unep, qui a évalué ses rencontres avec 160 chefs d'entreprise, se «félicite des mesures et dispositions arrêtées par les pouvoirs publics en faveur des entreprises publiques».

En ce sens, l'Unep qui «continuera à participer très activement aux différents groupes de travail mis en place», s'engage «à tout mettre en œuvre afin d'assurer la réussite des différentes actions engagées ou à engager».

Toutefois, l'union patronale relève «la nécessité de l'amélioration du climat des affaires ainsi que des conditions générales de travail de gestionnaires et de fonctionnement des entreprises» et insiste sur le «suivi des conditions de mise en œuvre des dispositions liées aux investissements».

C. B.

COLLECTIF MILITANT CONTRE LES ABUS SEXUELS SUR LES ENFANTS

«Faire du signalement de l'agression une obligation pénale»

Le collectif des associations militant pour les droits des enfants plaide pour l'obligation de signalement des agressions sexuelles contre les enfants.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Hier au forum d'El Moudjahid, le collectif des associations : Réseau Wassila, SOS villages d'enfants Algérie, Association algérienne enfance et familles d'accueil bénévoles et le réseau Nada pour la protection de l'enfant ont appelé à l'adoption d'une loi obligeant toute personne témoin d'une agression sexuelle contre un enfant de le signaler aux autorités compétentes. «Il faut faire du signalement une obligation pénale et appliquer le délit de non-assistance à personne en danger à toute personne qui enfreint à cet loi», expliquent les membres du collectif. Un signalement stipulé dans le code de la santé de 1990 mais qui, jusqu'à aujourd'hui est resté qu'une forme de signalement moral», dira Malika Aït Si Ameur, porte-parole du collectif. «L'article d'obligation de signalement sur tous les délits existe déjà dans la loi, mais il faut le développer pour la spécificité de l'enfant car les atteintes et les conséquences que subit cette victime sont différentes de celles des adultes», explique encore M^{me} Sihem Hemmache, membre du réseau Wassila. Le collectif a fait remarquer que l'abus sexuel à l'égard des enfants ne cesse de prendre de l'ampleur en Algérie. Tirant la

sonnette d'alarme sur l'urgence de prendre en charge ce fléau, les intervenants ont ainsi interpellé tous les acteurs concernés.

Selon les chiffres communiqués par la DGSN et la Gendarmerie nationale, «561 enfants ont été victimes d'abus sexuel durant le premier trimestre de l'année en cours.

En 2010, ils étaient 1 573 enfants recensés comme victimes de violences sexuelles», a indiqué le porte parole du collectif. Pour le collectif, le manque de signalement, la non-dénonciation et l'impunité dont bénéficient certains auteurs ne font qu'amplifier l'abus sexuel sur les enfants. «Plusieurs abus sexuels sont aujourd'hui, passés sous silence. Les tabous, la peur des conséquences, le sentiment de honte et/ou de culpabilité et le fait que l'agresseur soit un membre proche de la famille sont souvent à l'origine de ce silence», précise-



L'abus sexuel à l'égard des enfants ne cesse de prendre de l'ampleur en Algérie.

t-on. De son côté, le président du réseau Nada pour la protection de l'enfant, Abderahmane Arrar, a insisté sur l'adhésion des pou-

voirs publics à cette démarche car, dit-il, «il existe un véritable problème de prise en charge».

R. N.

DÉCÈS

Le directeur général et l'ensemble du personnel de PEUGEOT ALGÉRIE SPA très affectés par le décès de leur collègue M^{me} Meziane Amel née Cherif, présentent à la famille de la défunte leurs sincères condoléances et l'assurent de leur profonde sympathie et de leur soutien face à cette douloureuse épreuve.

Puisse Dieu Tout-Puissant accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»